

N/REF : 2/01/2026 11H54 C:024972 I:30453
V/REF : 13883
V/Email reçu le Vendredi 02/01/2026 à 11H54

**SDC '5/7/9 Rue de l'Oisans'
C/O CABINET HEURTIER
6 PLACE VICTOR HUGO
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 5/7/9 OISANS
5/7/9 RUE DE L'OISANS
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 OISANS - MEYLAN - CONTACT MR FONTVIEILLE 04 76 18 06 93
LOGEMENT IMPACTÉ MME LENOIR 1ER ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT TOILETTES

Donneur d'ordre : M. G JULLIEN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 02/01/2026 A 15H30
INTERVENTION DEPUIS LA MONTÉE N° 9
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE TOILETTES
EXTRACTION D'UN POT DE YAOURT
ASPIRATION DES EAUX USÉES DANS LE LOGEMENT
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 05/01/26 à 08H33 M. G JULLIEN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	2	180,44	270,66
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 10,00%				27,06
TOTAL T.T.C.En EURO				297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN